

Projet Art-Gold/ Dans la perspective de la mise en place d'un nouveau programme de développement

L'amélioration des conditions de vie des populations en ligne de mire

Willy NDONG
Libreville/Gabon

DÉBUTÉ en 2006, le Projet d'appui aux réseaux territoriaux pour la gouvernance locale et le développement (Art-Gold) prend fin officiellement ce 31 décembre. Ce projet, qui couvre cinq provinces de notre pays (Estuaire, Haut-Ogooué, Moyen-Ogooué, Ogooué-Maritime, Woleu-Ntem) vise, entre autres, à promouvoir le développement durable, tout en renforçant le mode de fonctionnement des collectivités locales. Pour les responsables locaux du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), ce projet a généré des résultats très satisfaisants et appuyé considérablement le déve-

loppement local dans le pays. Domaines ayant bénéficié de ses actions: le développement des infrastructures, le renforcement des capacités des collectivités locales, la diversification de l'économie, la création d'emplois, l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement. Le succès d'Art-Gold est tel, que le gouvernement et le Pnud entreprennent en ce moment l'élaboration d'un nouveau programme intégré de développement local et communautaire, qui impliquera cette fois toutes les neuf provinces du Gabon. Ce programme aura pour objectif global de contribuer à la mise en œuvre du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) dans ses volets de développement local et communautaire, notamment par



Photo : D.R

Le Représentant-résident du Pnud au Gabon, Stephen Jackson, lors de l'étape de Lambaréné, où il a expliqué les enjeux du nouveau programme de développement.

un appui à l'accélération de l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les services sociaux et les infrastructures économiques de base. C'est donc dans cette pers-

pective que le Coordonnateur résident du système des Nations unies et Représentant résident du Pnud, Stephen Jackson, a récemment effectué une mission de terrain dans les provinces du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de la

Nyanga. Cette visite avait, entre autres, pour objectifs de procéder au recensement des besoins des populations les moins desservies, afin d'améliorer leur accès aux services sociaux et aux infrastructures économiques de base, de collecter les informations les plus précises et complètes sur les projets demandés et de dresser, pour chaque région, une situation détaillée et chiffrée, si possible, des besoins qui vont servir de support pour l'analyse et les propositions de sélection des projets prioritaires pour le programme. Dans son allocution, à Tchibanga, M. Jackson a déclaré: « l'un des piliers de notre action se résume à ne laisser personne pour compte, et que la voix de toutes les populations, même celles dans le Gabon

profond, soit prise en compte dans l'émergence du pays. » Ainsi, de l'éducation à la santé, en passant par l'emploi, l'agriculture, les infrastructures, le foncier, tous les secteurs ont été passés en revue, afin de définir les actions à venir du Pnud dans le cadre de ce nouveau programme. Le directeur général de la Prospective au ministère de l'Economie, Joseph Ibouilli, a formulé cette demande à l'endroit des acteurs locaux: « à travers ce nouveau projet, nous voulons opérer des interventions ciblées sur des problèmes clairement identifiés et quantifiés. Nous vous demandons d'être le plus précis possible et de mettre à notre disposition des données chiffrées si possible. »

Passage de l'informel au formel

Quelles mesures d'accompagnement ?

L.R.A.
Libreville/Gabon

Vendredi 24 novembre, à Libreville, Madeleine Berre, ministre de la Promotion des investissements privés du commerce et de l'industrie a eu une session de travail avec certains responsables d'administrations. Prenaient part à cette rencontre, les directions générales des Caisses nationales d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), et de sécurité sociale (CNSS), les responsables des ministères du Travail, des Impôts, du Commerce, de la Documentation, entre autres. Il était question, pour Mme Berre, d'exposer à ces différentes entités, qui participent à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement, celles jugées utiles pour inciter les petits commerçants à formaliser leurs activités. L'objectif est la mise en place d'une équipe conjointe de réflexion sur un plan de travail à soumettre au Premier ministre. Pour le membre du gouvernement, les opérateurs se sentent harcelés. Ils n'ont donc rien à gagner à formaliser leurs activités. Aussi, suggère-t-elle, à l'instar des pays comme le Rwanda, qui réussissent ce pari, de proposer une panoplie de mesures d'accompagnement pour attirer l'informel vers la formalisation. Elle pense



Photo : D.R

Les parties prenantes à la rencontre autour de la table.

donc, pour que son projet prospère, à la simplification de la déclaration et sa gratuité, à l'accès à un régime fiscal en fonction du chiffre et de la taille de l'opérateur. La ministre suggère aussi la couverture maladie, et des risques professionnels, ou encore le régime de retraite. Elle évoque, par ailleurs, une facilitation des procédures administratives liées à l'obtention de la carte de séjour pour les petits opérateurs étrangers. Sans oublier l'accès aux outils disponibles à la PME, entre autres. Par ces mesures, Mme Berre pense pouvoir améliorer l'environnement des affaires et, partant, l'augmentation de la captation des revenus fiscaux. A terme, un autre outil devra être mis en place, "La Maison du commerçant", qui sera un espace administratif d'information et d'assistance à l'activité commerciale...

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DECEMBRE

GRANDS PROJETS, PETITS PRIX!

LES PLANS EN OR !

ZONE INDUSTRIELLE D'OLOUMI
TÉL : 02 02 11 11 WWW.GROUPEBATIPLUS.COM

Rejoignez-nous !
Batiplus Gabon

TOUT POUR LA MAISON
DU SOL AU PLAFOND

Batiplus
GRUPPO IFRITAL

CARREAU SOL À PARTIR DE 5000 FCFA/m²

Leader en Afrique de l'Ouest

-50%

-20%

-10%